



COMMUNIQUE DE PRESSE

Nantes, le 17 juin 2026

Ouverture de 2 groupes de Master Non-Lauréat pour les étudiants de L3 Education et Motricité (EM) de l'UFR STAPS de Nantes.

Les enseignants de l'UFR STAPS ont été informés cet après-midi, par la présidence de Nantes Université de la décision d'ouvrir 2 groupes Non-Lauréat en Master 1 PIF (Pratique et Ingénierie de la Formation) . Ces groupes permettront d'accueillir l'ensemble des non-lauréats qui ne disposaient jusqu'alors d'aucune place en Master à l'échelle nationale à l'issue de la procédure MonMaster.

Cette décision fait suite à une audience qui s'est tenue hier avec le vice-président aux formations de Nantes Université, Monsieur Arnaud Guével qui a reçu une délégation composée d'organisations syndicales (SNESUP, SNUIPP, SNEP FSU) ; de représentants étudiants de l'AE STAPS de Nantes et des représentants des enseignants de la filière Education et Motricité.

Cette décision de Nantes Université sécurise le parcours de 60 étudiants et leur assure des conditions de préparation du CAPEPS satisfaisantes (volume horaire, coût de la formation, accessibilité). Il s'agit d'un soulagement pour les étudiants qui ont vécu une année complexe de réforme du concours, qui se sont fortement investis dans leur Licence 3 et dans la préparation d'un concours annoncé en début d'année universitaire.

Les enseignants considèrent eux aussi que cette décision annoncée par Nantes Université est une bonne nouvelle pour la filière éducation et motricité, la qualité et la pérennité de la préparation au concours dispensé en STAPS et en INSPE et pour la préservation d'une partie des heures d'enseignements supprimées par la fermeture du MASTER MEEF.

Nantes Université devient ainsi la 23e Université sur 32 à proposer aux Non-Lauréats une possibilité de poursuite en Master 1.

Ce résultat est le fruit d'une mobilisation des étudiants (AE STAPS) et des enseignants soutenus par le SNEP. Pour mémoire ils s'étaient rassemblés devant le Rectorat la semaine dernière, tous avaient formulé des demandes d'audience auprès de la Rectrice et de la Présidence de l'Université. *Ouest-France*, notamment s'était fait l'écho de cette mobilisation.

Pour rendre opérationnelle cette décision, la présidence et la direction de l'UFR STAPS ont indiqué qu'un C.A extraordinaire se tiendrait sous 10 jours, les équipes qui ont présenté une maquette lors de l'audience travaillent déjà activement à sa finalisation.

Nous nous réjouissons de la décision prise par Nantes Université d'accorder à chaque étudiant le droit à une poursuite d'étude permettant une seconde chance au concours et envisageant une réorientation en cas d'échec.

Christopher VETTORI
Section syndicale SNEP FSU Nantes Université